

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue le 2 juillet 2019 à 20 heures, à laquelle assemblée sont présents :

Le maire monsieur Alexandre Bélisle;

Les conseillères mesdames Carole Boisvert et Nathalie Fillion, les conseillers messieurs Gilles Lamoureux et Claude Ménard.

Est absent : Monsieur Benoit Marotte

Sont aussi présents: Luc Forcier, directeur général et Martin Massicotte, directeur général adjoint et urbaniste.

132-2019 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

133-2019 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 3 juin 2019, tel que lu.

Adopté.

134-2019 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 30 juin 2019 pour les chèques #1818 au #2100 totalisant 462 515,61\$ et les chèques des règlements 536-2018 et 537-2018.

Adopté.

135-2019 CORRESPONDANCES

- a) Approbation par le MAMH – Intégration de Verchères à la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu;
- b) Approbation du RIRL – Travaux rang Terres-Noires – subvention 198 341\$;
- c) Info sur Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées le 15 juin 2019;
- d) TECQ 2014-2018 programme travaux acceptés subvention à recevoir 1 218 771\$;
- e) TECQ 2019-2023 enveloppe de Verchères 2 140 270\$.

136-2019 HOMMAGE À MADAME LISE LEMAY-BÉRIAULT POUR SA CONTRIBUTION CITOYENNE REMARQUABLE

CONSIDÉRANT l'implication citoyenne et la générosité de Madame Lise Lemay-Bériault en permettant l'accès gratuit à sa petite Maison-Musée au caractère particulier;

CONSIDÉRANT l'apport unique à la vie culturelle, historique et touristique à Verchères;

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu à l'unanimité de féliciter et remercier madame Lise Lemay-Bériault pour sa contribution citoyenne remarquable et unique.

Adopté.

- 137-2019 DÉMISSION DU CONSEILLER MUNICIPAL JARROD GOSSELIN**
- Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par madame Carole Boisvert et unanimement résolu de recevoir la démission de monsieur Jarrod Gosselin au poste de conseiller municipal district #3.
- Adopté.
- 138-2019 ÉLECTION PARTIELLE DISTRICT #3 – 27 OCTOBRE 2019**
- CONSIDÉRANT la démission de monsieur Jarrod Gosselin et de la vacance au poste de conseiller municipal pour le district #3 ;
- CONSIDÉRANT que la Loi sur les élections et les référendums demande de tenir l'élection dans les quatre (4) mois du présent avis;
- Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard de tenir un scrutin le 27 octobre 2019.
- Adopté.
- 139-2019 NOMINATION D'UN OFFICIER AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**
- Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et unanimement résolu de nommer **monsieur Jean-Sébastien Martel**, officier lieutenant, responsable de l'organisation des pratiques de pompier au Service de Sécurité Incendie de Verchères.
- Adopté.
- 140-2019 REMERCIEMENT AU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE**
- Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu unanimement de féliciter les organisateurs de la Fête nationale pour l'organisation de cette magnifique journée.
- Adopté.
- 141-2019 DEMANDE AFFICHAGE P.I.I.A. – 6 RUE PROVOST**
- Une demande d'affichage est déposée par la Caisse Desjardins, suite au regroupement pour en faire une Caisse régionale, pour changer son affichage sur le bâtiment et sur le socle. Le nouvel affichage aura les mêmes dimensions et les mêmes emplacements que l'existant.
- CONSIDÉRANT l'avis du CCU;
- Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par madame Carole Boisvert et unanimement résolu de considérer le projet d'affichage proposé (dessins Enseignes André no 9996 du 31 mai 2019) comme satisfaisant aux critères du P.I.I.A.
- Adopté.
- 142-2019 APPUI AU COMITÉ ÉROSION DES BERGES DU SAINT-LAURENT**
- CONSIDÉRANT le récent lancement d'un Comité pour la protection des berges du Saint-Laurent regroupant des citoyens de Contrecoeur, Varennes et Verchères visant à promouvoir la mise en place d'initiatives de protection des berges du fleuve et de mieux protéger les rives contre l'érosion;
- CONSIDÉRANT le dépôt d'une pétition demandant à la Chambre des communes d'intervenir auprès du gouvernement fédéral afin que celui-ci mette en place un programme en matière de protection des berges du fleuve Saint-Laurent et prenne les mesures afin de lutter efficacement contre ce phénomène;
- CONSIDÉRANT la résolution 125-2017 déjà adoptée par ce conseil en appui à ce projet;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Carole Boisvert et unanimement résolu que la Municipalité de Verchères appuie le Comité pour la protection des berges du Saint-Laurent ainsi que ses revendications en matière de protection des rives contre l'érosion.

Adopté.

143-2019

PROGRAMME DE COMPENSATION AUX MUNICIPALITÉS RURALES POUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

ATTENDU que le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) reconnaît, à travers plusieurs extraits, que le territoire métropolitain comporte une réalité rurale qui présente des défis particuliers quant au maintien de la vitalité économique et sociale au sein de ces municipalités ;

ATTENDU que le PMAD vise l'augmentation de 6 % de la superficie globale des terres cultivées à l'échelle métropolitaine ;

ATTENDU que le territoire des 19 municipalités rurales de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dont Calixa-Lavallée, Saint-Amable et Verchères renferme 42 % des 220 353 hectares du territoire agricole de la CMM, ce qui leur confère le titre de gardiennes du territoire agricole de la communauté ;

ATTENDU que le caractère rural de certaines municipalités de la CMM limite leur capacité de développer leur territoire, ce qui les désavantage au niveau financier par rapport aux autres municipalités métropolitaines ;

ATTENDU qu'en complémentarité avec le milieu urbain, ces municipalités participent à la dynamique territoriale du Grand Montréal ;

ATTENDU que la CMM a soumis au gouvernement du Québec un projet de programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole, comportant différents critères permettant de moduler le montant de l'aide pour chacune ;

ATTENDU que le gouvernement du Québec a reçu favorablement la demande et accepte d'en faire un projet-pilote ;

ATTENDU QUE ce programme nécessite un financement de 5 millions de dollars par année (évalué en 2019) ;

ATTENDU la résolution CE18-224 de la CMM, adoptée le 29 novembre 2018, en vertu de laquelle elle demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) d'inclure au budget 2019-2020 du gouvernement du Québec l'octroi à la CMM, pour une période de dix ans, d'une subvention annuelle de 5 millions de dollars, indexée annuellement, afin de financer un programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole ;

ATTENDU que le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à la CMM, 50% des sommes requises pour financer ce programme, soit un montant de 2,5 millions de dollars à partir de 2019 ;

ATTENDU que, bien que cette proposition de contribution du gouvernement du Québec soit la bienvenue, il y aurait lieu de continuer de discuter avec la MAMH afin que celle-ci soit bonifiée à 5 millions de dollars par année ;

ATTENDU l'entente à intervenir entre le gouvernement et la CMM, à cet effet ;

ATTENDU qu'il est important que cette entente soit maintenue en vigueur pour une période minimale de 10 ans, soit bien au-delà du mandat du présent gouvernement ;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

De demander à la Communauté métropolitaine de Montréal :

- De continuer à négocier avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin que leur contribution financière soit revue à 5 millions de dollars par année ;
- D'adopter le programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole dès 2019 ;
- De procéder à la préparation de l'entente à intervenir avec le gouvernement du Québec ;
- D'indexer annuellement la subvention et les valeurs prises en compte dans la formule retenue ;
- De faire les démarches nécessaires afin que cette entente soit maintenue en vigueur pour une période minimale de 10 ans;

D'adresser une copie de la présente résolution à madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à monsieur Christian Dubé, député de La Prairie, président du Conseil du trésor et ministre responsable de la région de la Montérégie, à madame Valérie Plante, présidente de la CMM, à la MRC de Roussillon, de même qu'aux 19 municipalités rurales de la CMM, soit Calixa-Lavallée, Les Cèdres, Notre-Dame de l'île-Perrot, Oka, Richelieu, Saint-Amable, Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Isidore, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph-du-Lac, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Philippe, Saint-Sulpice, Verchères, L'Assomption, Mercier et Carignan, afin de solliciter leur implication.

Adopté.

**144-2019 RÉOLUTION D'APPUI À LA RÉOLUTION DE LA MRC 2019-05-143
CONCERNANT LE RESURFAÇAGE DE L'AUTOROUTE 30**

CONSIDÉRANT les différentes démarches de la MRC de Marguerite-D'Youville dans ce dossier;

CONSIDÉRANT la résolution 058-2019 déjà adoptée par le Conseil municipal de Verchères;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et il est résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de la MRC de Marguerite-D'Youville pour le resurfaçage de l'Autoroute 30.

Adopté.

**145-2019 NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ ET SUBSTITUT POUR SIÉGER À LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE DES SERVICES ANIMALIERS DE LA VALLÉE-DU-
RICHELIEU**

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Claude Ménard et unanimement résolu de nommer le maire Alexandre Bélisle délégué pour siéger à la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu et monsieur Gilles Lamoureux sera substitut 1 et madame Carole Boisvert substitut 2.

Adopté.

**146-2019 BUDGET 2019- RÉGIE INTERMUNICIPALE DES SERVICES ANIMALIERS DE
LA VALLÉE-DU-RICHELIEU**

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et résolu à l'unanimité d'approuver le budget 2019 de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu, tel que présenté.

Les quotes-parts de Verchères étant de 7 828\$ + 12 042\$ pour un total de 19 870\$.

Adopté.

147-2019 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPREMENT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 6 317 000\$ QUI SERA RÉALISÉ LE 16 JUILLET 2019

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Verchères souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 6 317 000 \$ qui sera réalisé le 16 juillet 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
468-2012	297 800 \$
468-2012	670 300 \$
468-2012	351 600 \$
457-2011	1 581 400 \$
457-2011	2 007 300 \$
414-2008	127 700 \$
421-2008	869 300 \$
422-2008	173 900 \$
424-2008	237 700 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 468-2012, 457-2011, 414-2008, 421-2008, 422-2008 et 424-2008, la Municipalité de Verchères souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Carole Boisvert et résolu unanimement :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. Les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 16 juillet 2019;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 16 janvier et le 16 juillet de chaque année;
3. Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. Les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

Caisse Desjardins des Patriotes
1071 DE MONTARVILLE
BOUCHERVILLE, QC
J4B 6R2

8. Que les obligations soient signées par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Municipalité de Verchères, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 468-2012, 457-2011, 414-2008, 421-2008, 422-2008 et 424-2008 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 16 juillet 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adopté.

148-2019

SOUSSIONS POUR L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS

Date d'ouverture :	2 juillet 2019	Nombre de soumissions :	4
Heure d'ouverture :	11 h	Échéance moyenne :	4 ans et 4 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	16 juillet 2019
Montant :	6 317 000 \$		

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 468-2012, 457-2011, 414-2008, 421-2008, 422-2008 et 424-2008, la Municipalité de Verchères souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 16 juillet 2019, au montant de 6 317 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu quatre soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

396 000 \$	2,00000 %	2020
406 000 \$	2,00000 %	2021
417 000 \$	2,00000 %	2022
428 000 \$	2,05000 %	2023
4 670 000 \$	2,10000 %	2024

Prix : 98,81300

Coût réel : 2,37724 %

2 - MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.

396 000 \$	1,95000 %	2020
406 000 \$	1,95000 %	2021
417 000 \$	2,00000 %	2022
428 000 \$	2,05000 %	2023
4 670 000 \$	2,10000 %	2024

Prix : 98,70299

Coût réel : 2,40200 %

3 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

396 000 \$	1,90000 %	2020
406 000 \$	1,90000 %	2021
417 000 \$	1,95000 %	2022
428 000 \$	2,00000 %	2023
4 670 000 \$	2,05000 %	2024

Prix : 98,46100

Coût réel : 2,41115 %

4 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

396 000 \$	1,95000 %	2020
406 000 \$	2,00000 %	2021
417 000 \$	2,00000 %	2022
428 000 \$	2,05000 %	2023
4 670 000 \$	2,10000 %	2024

Prix : 98,57330

Coût réel : 2,43547 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 6 317 000 \$ de la Municipalité de Verchères soit adjugée à la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

Adopté.

149-2019 SOUTIEN FINANCIER À L'EXCELLENCE CULTURELLE – LILY-JADE DE CHAMPLAIN

CONSIDÉRANT la politique de soutien à l'excellence sportive, culturelle ou scientifique de la Municipalité;

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par madame Nathalie Fillion et résolu à l'unanimité d'accorder une aide financière de 100\$ à Lily-Jade de Champlain pour sa participation au concours Trois-Pistoles en chansons en tant qu'interprète.

Adopté.

150-2019 MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DES FILLES DU ROY DE VERCHÈRES

CONSIDÉRANT l'importance de faire connaître et reconnaître l'histoire des Filles du Roy;

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par madame Carole Boisvert et unanimement résolu de mettre en place un Comité des Filles du Roy de Verchères. Le Comité collaborera avec la Municipalité au niveau des projets touristiques et historiques.

Les responsables du Comité sont Suzanne Gingras, Denise Campeau et Linda Bélisle.

Adopté.

151-2019 APPROBATION DE LA LISTE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS SELON LE CALENDRIER DE CONSERVATION

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et unanimement résolu d'autoriser le directeur général à faire détruire les documents de la liste soumise, tel que prévu par le calendrier de conservation des documents.

Adopté.

152-2019 APPUI - INTENTION DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MARGUERITE-D'YOUVILLE DE DÉCLARER COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE GESTION DU LOGEMENT SOCIAL SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE

ATTENDU la résolution portant le numéro 2019-06-0175, prise par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville (MRC) lors de la séance ordinaire du 13 juin 2019;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Verchères a reçu, le 14 juin 2019, copie certifiée conforme de ladite résolution, suivant l'article 678.0.2.2 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1);

CONSIDÉRANT que les membres croient opportun que la MRC déclare compétence en matière de logement social, celle-ci disposant des ressources appropriées pour optimiser les services à offrir;

CONSIDÉRANT que le secrétaire-trésorier de la Municipalité de Verchères n'a aucune déclaration à produire en vertu de l'article 678.0.20.3 du Code municipal du Québec;

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par madame Carole Boisvert et il est résolu à l'unanimité :

D'APPUYER la déclaration de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville (MRC) à l'effet qu'elle a l'intention de déclarer compétence exclusive dans le domaine de la gestion du logement social sur les territoires de la Municipalité de Calixa-Lavallée, de la Ville de Contrecoeur, de la Municipalité de Saint-Amable, de la Ville de Sainte-Julie, de la Ville de Varennes et de la Municipalité de Verchères, et ce, en vertu de l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec (RLRQ, c.C-27.1);

D'ACHEMINER copie certifiée conforme de la présente résolution à la MRC.

Adopté.

153-2019

BANISSEMENT DE L'ENFOUISSEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES – DEMANDE DE RECONNAISSANCE POUR LES RÉGIONS QUI ONT PRIS ACTION POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

ATTENDU la Politique québécoise de gestion des matières résiduelle du gouvernement;

ATTENDU que le gouvernement, dans sa politique, a retenu de bannir des lieux d'élimination la matière organique;

ATTENDU que plusieurs MRC/municipalités ont, par leur plan de gestion des matières résiduelles, mis en œuvre des collectes de matières organiques pour assurer la valorisation desdits résidus;

ATTENDU que les MRC de La Vallée-du-Richelieu, de Marguerite-D'Youville et de Rouville ont créé avec Biogaz EG, en 2010, la Société d'Économie Mixte de l'Est de Couronne Sud (SÉMECS), entreprise privée assurant la compétence des MRC à l'égard du traitement des matières organiques;

ATTENDU que la SÉMECS transforme en biogaz et en amendement agricole, via son centre de traitement des matières organiques par biométhanisation, l'ensemble des matières organiques des collectes municipales des 27 municipalités du territoire des trois MRC fondatrices, et ce, depuis janvier 2018;

ATTENDU que plusieurs autres régions ont également démontré du leadership et ont pris action pour atteindre les objectifs gouvernementaux à l'égard de la gestion des matières résiduelles;

ATTENDU que le gouvernement, dans sa nouvelle stratégie, propose un nouvel échéancier pour le bannissement de l'enfouissement des matières organiques;

ATTENDU que cette nouvelle orientation du gouvernement pénalise les MRC et municipalités qui ont mis en œuvre les services pour détourner de l'enfouissement les matières organiques provenant des collectes municipales;

ATTENDU que la population du Québec demande aux leaders de notre société de prendre action pour assurer un environnement sain pour les générations futures;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et résolu à l'unanimité de demander au gouvernement du Québec de maintenir l'échéancier de 2022 afin d'éliminer de l'enfouissement les matières organiques et d'accentuer le support aux initiatives et actions des villes et MRC qui ont adhéré aux orientations gouvernementales et à la volonté de la société québécoise via le programme sur la redistribution aux municipalités des redevances.

Adopté.

154-2019

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

155-2019

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 21h25, la séance est levée sur la proposition de madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Gilles Lamoureux.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle, maire

Luc Forcier, sec. très.

156-2019

Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Secrétaire-trésorier

Résumé de la période de questions de l'assemblée du Conseil du 2 juillet 2019

Questionnement concernant le recyclage des plastiques et autres :

Les élus de la Rive-Sud sont au courant des difficultés dans secteur d'activité. Une des solutions envisagées serait de mettre en place un projet de centre de tri avec des équipements permettant de produire des matières de meilleure qualité et ainsi faciliter leur réutilisation.

Demande de la personne responsable du Comité sur l'érosion des berges :

La résolution que nous venons d'adopter leur sera transmise demain.

Demande un retour sur la vitesse de la route 132 :

Le rapport de la consultation publique est disponible sur le site internet de la Municipalité et répond à ce questionnement.

Questionnement sur un chèque pour l'achat de photos :

La Municipalité refait sa banque de photos. Projet à revoir aux deux ans environ.

Questionnement concernant la barrière jaune installée sur le quai :

Cette installation a été faite à la demande du gouvernement fédéral qui est le propriétaire du quai. La jetée au bout du quai est en mauvais état et ils ont considéré plus sécuritaire d'en bloquer l'accès. La semaine dernière, des expertises ont été faites toujours par le gouvernement, pour le reste du quai et nous attendons les résultats. Au niveau d'un projet de réparation du quai, le problème demeure une question d'argent.

Questionnement sur la pression d'eau dans le secteur ouest de Marie-Victorin :

En été, lors de fortes demandes d'eau, il peut arriver que la pression baisse en raison de la capacité du réseau, mais aussi de la capacité de production de l'usine de filtration. Rappelle aux citoyens de respecter le règlement d'arrosage.

Questionnement sur les feux extérieurs de loisirs :

Le permis ne donne pas le droit de créer des nuisances au voisinage. Donc, si cela se produit les citoyens sont invités à se parler et au besoin à nous faire des plaintes pour gérer le tout.

Remarque sur le fauchage des levées de fossés en milieu agricole :

La Municipalité a donné le travail à contrat. L'entrepreneur spécialisé ayant eu un accident et étant non disponible, nous avons dû faire faire le travail par une personne qui était disponible. Nous allons effectuer un suivi du dossier pour les autres coupes à venir.

Demande d'information sur la subvention TECQ :

Les municipalités ont une enveloppe budgétaire sur 4 ans, calculée selon la population et autres critères. Cet argent doit servir à des investissements pour le renouvellement de nos infrastructures. La Municipalité doit déposer une programmation de travaux au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Nous travaillons avec des consultants pour la planification des prochaines phases de travaux. La Municipalité peut aussi avoir accès à d'autres programmes selon l'ampleur d'un projet.

Questionnement sur l'article de journal et les conversations sur les médias sociaux par rapport au montant de 50\$ à payer pour le transport en commun :

Dans un premier temps, il faut dire qu'il s'agit d'une décision de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et de son conseil d'administration. Pour la Rive-Sud, il y a un représentant des élus et le maire de Verchères ne siège pas à la CMM. Donc, nous avons été informés de cette décision après coup et nous n'avons pas donné notre accord. Par contre, il faut rappeler qu'il y a de grands besoins en transport en commun et si ce n'est pas cette source de revenus qui est mise en place, il y en aura peut-être une autre comme les contributions des villes aux transports en commun, donc aux taxes municipales. Il semble y avoir eu un manque de communication dans ce dossier.

Demande d'information pour la rue Sainte-Famille :

Avec la baisse du niveau du fleuve, la problématique des égouts est réglée. Il reste des éléments à vérifier avant de finaliser nos conclusions.

Le maire informe les gens qu'il y a eu la production d'une bande dessinée sur l'histoire de Ludger Duvernay en lien avec la mise en place d'un buste dans le parc Jean-Marie-Moreau.

Le maire rappelle aussi que nous avons eu en juin la visite de Madame Évelyne Michaud, maire de Saint-Savin en France, le village avec qui nous sommes jumelés. Nous avons présentement un groupe de jeunes St-Savinois qui sont à Verchères en lien avec la Maison des jeunes et nous recevons un groupe d'adultes du 9 juillet au 19 juillet prochain.

Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #1818 AU #1824
 CHÈQUE #11859
 CHÈQUES #1896 AU #2082
 CHÈQUES #2092 AU #2100

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
PR	VIDÉOTRON LTÉE	INTERNET	748,86 \$
PR	VIDÉOTRON LTÉE	TÉLÉPHONE	233,69 \$
PR	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	20 558,63 \$
PR	BELL Canada	INTERNET USINE FILTRATION ET FERMETURE CONTRAT PROTECTION INCENDIE (308.39\$)	471,66 \$
PR	BELL Canada	TÉLÉPHONE	2 590,15 \$
PR	PAIEMENT GLOBAL	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (MAI 2019)	765,12 \$
PR	DESJARDINS - SERVICES DE PAIEMENTS	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - TAXES (MAI 2019)	59,69 \$
PR	CRÉDIT-BAIL RCAP INC.	CONTRAT PHOTOCOPIEUR KYOCERA 6052 CI JUILLET/AOÛT/SEPTEMBRE 2019 (2 DE 3)	634,32 \$
PR	LUC FORCIER (PETITE CAISSE)	PÉRIODE JUIN 2019 - ADMINISTRATION, LOISIRS, ACTIVITÉS CULTURELLES, SPECTACLE DE DANSE, PROTECTION INCENDIE, FÊTE NATIONALE	118,20 \$
TRAITE	EDITH LAVALLÉE, NOTAIRE IN TRUST	ACHAT LOT 6 264 630 (TERRAIN STE-FAMILLE)	843,21 \$
1818	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION D'IMMEUBLE JUIN 2019 (6 DE 12)	15 841,98 \$
1819	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES JUIN 2019 (6 DE 12)	747,34 \$
1820	AUDIOTECH	PAIEMENT FINAL SONORISATION FÊTE NATIONALE	6 548,25 \$
1821	L.D.G.	ENTRETIEN GAZON - CONTRAT CIMETIÈRE ET CONTRAT ESPACES VERTS (2 DE 5)	4 659,42 \$
1822	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
1823	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
1824	PRODUCTIONS ROYAL PYROTECHNIE INC.	PAIEMENT FINAL FEU D'ARTIFICE FÊTE NATIONALE	4 500,01 \$
1859	PRODUCTIONS BALUCHON MAGIQUE	ANIMATION BIBLIOTHÈQUE	369,07 \$
1896	LES SERVICES ANIMALIERS DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU	CONTRAT - CONTRÔLE ANIMAL JUIN 2019 (6 DE 12)	2 582,65 \$
1897	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MATIÈRES RÉSIDUELLES JUIN 2019 (6 DE 12)	48 091,00 \$
1898	PAGENET DU CANADA INC.	TÉLÉCOMMUNICATION JUIN 2019 (6 DE 12) PREMIERS RÉPONDANTS	151,82 \$
1899	POMPIER	FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION POMPIER #1 À ST-DOMINIQUE	141,12 \$
1900	SYLVIE BISSONNETTE	ANIMATION CADEAUX CLUB DE LECTURE, DIVERS BIBLIOTHÈQUE	172,72 \$
1901	ICO TECHNOLOGIES	CONSEIL SANS PAPIER JUIN 2019 (6 DE 12)	186,83 \$
1902	MATÉRIEL PAYSAGERS SAVARIA LTÉE	VOYAGE DE TERRE - JEUX DE FER	740,52 \$
1903	ANTONIO MOREAU SPORT (1984) LTÉE	VÊTEMENTS VOIRIE	3 319,27 \$
1904	CATSPORTS INC.	FILET DE VOLLEYBALL	167,81 \$
1905	ATELIER MOBILE BENOIT LAROSE INC.	RÉPARATION PENTURES DU BALAI MÉCANIQUE (E-22-00)	436,91 \$
1906	RÉAL HUOT INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES POUR CONDUITE DE REFOULEMENT	417,96 \$
1907	DÉCOROME INC.	PAILLIS DE CÈDRES / TERRE / FLEURS / PIERRE	2 343,19 \$
1908	BALAYAGES RIVE-SUD INC.	BALAYAGE DE RUES	5 352,09 \$
1909	CENTRE DE LOCATION ST-RÉMI	TOILETTE PORTATIVE DU 27/04/2019 AU 26/05/2019 STATION STE-FAMILLE	367,92 \$
1910	QUINCAILLERIE DESMARAIS INC.	ENTRETIEN GARAGE, PARCS, PISCINE	176,22 \$
1911	CREUSAGE R L - AQUEDUC & ÉGOUTS	CREUSAGE PNEUMATIQUE AU 728 PIERRE-BOISSEAU, 52 DUPRÉ, 564 ET 1041 MARIE-VICTORIN	1 695,88 \$
1912	GRUPE J L D - LAGUÉ	ENTRETIEN VÉHICULES (2) JOHN DEERE 3720 ET JOHN DEERE 5085E	1 246,64 \$
1913	CMP MAYER INC. - ÉQUIPEMENTS INCENDIE	ÉCUSSON POUR CHAPEAU PROTECTION INCENDIE	28,74 \$
1914	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	RÉPARER CONVECTAIR LOCAL RUES PRINCIPALES, LAMPADAIRE COIN FLORA-BOUVIER ET DUVERNAY, TROUBLE DE PANNEAU STATION ST-LAURENT ET ST-ÉTIENNE, RÉPARER NÉON AU 596 MARIE-VICTORIN	1 175,93 \$
1915	KORVETTE 01	DIVERS ADMINISTRATION	11,49 \$
1916	TENAQUIP LTD	RUBAN SPECTACLE DE DANSE MODERNE	175,91 \$
1917	ENAIRGIE MC INC.	SERVICE SUR UNITÉ MURALE CHALET PASSE-PARTOUT	488,64 \$
1918	RENÉ THOMAS & FILS INC.	DRAIN BLOC SANITAIRE	29,29 \$
1919	LONGUS RIVE-SUD/RENÉ RIENDEAU(1986) INC.	ENTRETIEN VÉHICULES (4) VOIRIE	1 897,28 \$
1920	CENTRE JARDIN VARENNES	AMÉNAGEMENT -FLEURS	265,24 \$
1921	PATRICK SAUVAGEAU	SPECTACLE FRANCOPHONE DU 24/06/2019 FÊTE NATIONALE	750,00 \$
1922	ANNICK BÉLISLE	SPECTACLE FRANCOPHONE DU 24/06/2019 FÊTE NATIONALE	750,00 \$
1923	BRENNTAG CANADA INC.	BISULFITE DE SODIUM USINE FILTRATION	1 914,63 \$
1924	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT ADMINISTRATION	12,44 \$
1925	CITOYEN	PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES	50,00 \$
1926	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE BARIL DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE	50,00 \$
1927	S.T.R. MICRO (9163-0970 QUÉBEC INC.)	ORDINATEUR (LENOVO - VERCHÈRES 36) TECHNICIEN EN LOISIR	1 265,95 \$
1928	EXCAVATION SIMON VINCENT INC.	RAMASSER LES JONCS AU QUAI	1 667,14 \$
1929	ASS. DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QC	COTISATION 2019	379,51 \$
1930	RÉFRIGÉRATION AQUA-TECH INC.	REFROIDISSEUR D'EAU PROTECTION INCENDIE	976,14 \$
1936	SERVICE IMPACT EXPERT ENR	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	86,23 \$
1937	COMITÉ ZIP DES SEIGNEURIES	COMMANDITE INITIATION À LA PÊCHE LE 9/06/2019 CONJOINTEMENT AVEC LA MAISON DES JEUNES DE VERCHÈRES	200,00 \$
1938	DANIEL LARIVIÈRE	FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION LES OUTILS DU CCU À TROIS-RIVIÈRES 25/05/2019	130,50 \$
1939	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	MÉDIAPOSTE LE REFLET MAI / JUIN / JUILLET / AOÛT 2019 (2 DE 3)	363,59 \$
1940	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	11,47 \$
1941	R.L.P. PRESSION	RÉPARATION DU PERRON DE LA MAIRIE ET DU PLANCHER DE CIMENT À LA PISCINE MUNICIPALE	1 724,62 \$
1942	IMPRIMERIE DENIS BLANCHETTE ENR.	IMPRESSION ACCROCHE-PORTES (400) PROTECTION INCENDIE	91,98 \$
1943	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS	COPIES DE MUTATION MAI 2019 (5 DE 12)	64,00 \$
1944	RUBANCO LTÉE	FOURNITURE DE BUREAU ADMINISTRATION, BIBLIOTHÈQUE	1 135,94 \$
1945	BURO & CIE	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	135,19 \$
1946	ÉQUIPEMENTS SANITAIRES PRODEC INC	PRODUITS HYGIÉNIQUES PROTECTION INCENDIE	147,17 \$
1947	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	BACS (14) DE RÉCUPÉRATION CHARGER BATTERIE DU SYSTÈME D'ALARME AU 596 MARIE-VICTORIN, DÉTECTEUR DE PHASE ET	1 050,00 \$
1948	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	DE RELAIS STATION ST-LAURENT, CENTRALE DU 21/05/2019 AU 21/05/2020 AU 596 MARIE-VICTORIN	765,47 \$
1949	RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU	ACHAT EAU -COMPTEUR DU 01/04/2019 AU 29/04/2019 (4 DE 12)	121,10 \$
1950	VILLE DE VARENNES	ENTRAIDE DU 16/05/2019 AU 21 ST-PASCAL	675,00 \$
1951	MUNICIPALITÉ DE ST-AMABLE	ENTRAIDE DU 16/05/2019 AU 21 ST-PASCAL	675,00 \$
1952	AQUAM INC.,	BOUÉE DE 24 POUÇES / CORDE DE SAUVETAGE PISCINE	146,30 \$
1953	ZONE LOISIR MONTÉRÉGIE INC.	FORMATION ACCOMPAGNEMENT PERSONNE HANDICAPÉE DU 1/06/2019 À ST-HYACINTHE	295,00 \$
1954	LA CAPITALE EN FÊTE	DÉPÔT JEUX FÊTE NATIONALE	1 418,85 \$
1955	LA CAPITALE EN FÊTE	PAIEMENT FINAL JEUX FÊTE NATIONALE	1 418,85 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #1818 AU #1824
 CHÈQUE #11859
 CHÈQUES #1896 AU #2082
 CHÈQUES #2092 AU #2100

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
1956	VIP PRODUCTIONS	DÉPÔT SPECTACLE MAGIE FAMILIAL FÊTE NATIONALE	431,16 \$
1957	VIP PRODUCTIONS	PAIEMENT FINAL SPECTACLE MAGIE FAMILIALE FÊTE NATIONALE	431,15 \$
1958	NADINE DÉSY	COLLATIONS ACTIVITÉ "LOCAL AUX FAMILLES	39,51 \$
1959	PÉPINIÈRE JASMIN LTÉE	AMÉNAGEMENT - FLEURS	2 108,86 \$
1960	DEVELOTECH INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES SIGNALISATION	2 612,93 \$
1961	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	LOCATION D'UN ROTOCULTEUR	38,75 \$
1962	RÉAL HUOT INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES POUR CONDUITE DE REFOULEMENT	16,56 \$
1963	TECHMIX INC., DIVISION DE BAU-VAL INC.	ASPHALTE FISSURES POUR TOUTE LA MUNICIPALITÉ	5 042,46 \$
1964	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	ENTRETIEN VÉHICULES (3) PROTECTION INCENDIE, LAMPE/CASQUE À SOUDER/ÉLECTRODE VOIF	541,35 \$
1965	MÉTRO VERCHÈRES INC	AUTRES BIENS NON DURABLES/ADMINISTRATION, INCENDIE, VOIRIE	129,47 \$
1967	GARAGE PIERRE LARAMÉE INC.	ESSENCE	1 522,50 \$
1968	LA CULOTTE DU PATRIOTE	ANIMATION FÊTE NATIONALE	775,00 \$
1969	KARINE BRODEUR	COLLOQUE 2019 ACMQ (ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC) DU 29 AU 31 MAI 2019 À SAGUENAY	313,04 \$
1970	GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE UNITÉ 50	SERVICE DE SÉCURITÉ SUR LE FLEUVE FÊTE NATIONALE	200,00 \$
1971	JEAN-CLAUDE BRUNELLE	COPIES DE PLANS (6) - FACTURÉ	17,25 \$
1972	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	50,00 \$
1973	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (1 013.51\$), EAUX USÉES (921.53\$)	1 935,04 \$
1974	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) MAI 2019 (5 DE 12)	248,00 \$
1975	BUROPRO CITATION	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	892,51 \$
1977	COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE	AUTRES BIENS NON DURABLES/ADMINISTRATION, INCENDIE, VOIRIE, PARCS	1 094,83 \$
1980	LES MACHINERIES S & G MATHIEU ENR.	GARDE DE CORPS EN ACIER (BAT-049A) AU 596 MARIE-VICTORIN (2 DE 3) - SUBVENTION DE 12 000\$ À VENIR	9 837,62 \$
1981	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	294,79 \$
1982	LIBRAIRIE ALIRE	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	341,73 \$
1983	FNX-INNOV INC.	HONORAIRES RÉSEAU SANITAIRE RANG TERRES-NOIRES /MTÉE CALICA-LAVALLÉE (INFR-162)	5 346,34 \$
1984	ANDRÉ S. BLAIS	ANALYSE PRÉLIMINAIRE / TRAVAUX PROJETÉS / RAPPORT POUR LE 23 HENRI-LAPIERRE	472,50 \$
1985	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	REMPLECE CHÈQUE #1464 DU 1 MARS 2019 - PERDU	4 429,98 \$
1986	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	LOGICIEL DE SÉCURITÉ ANTIVIRUS JUIN 2019 (6 DE 12) - SERVICE SERVEUR SÉCURITÉ	189,71 \$
1987	GROUPE SL	TÉLÉPHONE (RUES PRINCIPALES) JUIN 2019 (6 DE 12)	43,46 \$
1988	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT ADMINISTRATION	14,99 \$
1989	ANDRÉ LAROUCHE	BATTERIES PROTECTION INCENDIE	154,56 \$
1990	INFO PAGE	IPA UTILISATEUR PREMIERS RÉPONDANTS MAI 2019 (5 DE 12)	107,44 \$
1991	CARROSSERIE LORANGE INC.	RÉPARATION DU F-150 BLANC (V 41-16)	5 241,93 \$
1992	AMÉLIE CHARRON	SUPPORT FINANCIER (MAREK) AU TRIPLE CROWN TOURNOI DE HOCKEY À CHICAGO DU 20 AU 23 JUIN 2019 ET (ELRIC)AU CHAMPIONNAT CANADIEN JUNIOR DE KARATÉ À EDMONTON DU 1 AU 4 MAI 2019	425,00 \$
1993	CITOYEN	PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES	50,00 \$
1994	SEAO - CONSTRUCTO	PARUTION S-30-04-19 CAMION AUTOPOMPE SERVICE INCENDIE	8,21 \$
1995	RENÉ LUSSIER	PIÈCES ET ACCESSOIRES ÉPURATION - PRISE DE MESURE POUR DÉVERSOIR (FACE AU 775 MARIE-VICTORIN)	424,34 \$
1996	ANTONIO MOREAU SPORT (1984) LTÉE	DÉPÔT LOCATION CHAPITEAUX / TABLES FÊTE NATIONALE	700,00 \$
1997	ANTONIO MOREAU SPORT (1984) LTÉE	PAIEMENT FINAL LOCATION CHAPITEAUX / TABLES FÊTE NATIONALE	1 407,00 \$
1998	MULTI-SURFACES GIGUÈRE INC.	PROGRAMME D'ENTRETIEN TERRAIN DE SOCCER (1 DE 3)	1 287,72 \$
1999	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	75,00 \$
2000	CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOS DE LA MONTÉRÉGIE	FRAIS D'EXPLOITATION AVRIL / MAI / JUIN / JUILLET 2019 (2 DE 4)	2 307,94 \$
2001	BRUNO DUBOIS	CONCEPTION LOGO ET AFFICHES POUR LE MARCHÉ FERMIER	500,00 \$
2002	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	ADOBE CREATIVE CLOUD MAI 2019 (COMMUNICATION), MUSIQUE EN PLEIN AIR (CHALET/GLISSOIRE) MAI 2019, ASSISES 2019 - HÉBERGEMENT CONGRÈS UMQ À QUÉBEC DU 9 AU 11 MAI 2019, LE MANAGEMENT MUNICIPAL -TOME 1 ET TOME 2	2 322,22 \$
2004	GARAGE DANIEL LAROSE	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	62,09 \$
2005	COPICOM INC.	COPIES FACTURÉES DU 13/03/2019 AU 12/06/2019	757,89 \$
2006	AUBIN & ST-PIERRE INC.	ENTRETIEN DU KUBOTA (V 45-19)	2 087,24 \$
2007	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	SUBVENTION FÊTE DE L'HALLOWEEN 31/10/2019	1 000,00 \$
2008	MARTIN MASSICOTTE	FRAIS DÉPLACEMENT MAI 2019	73,50 \$
2009	GOUTTIÈRES SAMSON & FILS INC.	ENTRETIEN GOUTTIÈRES MAIRIE	1 031,33 \$
2010	CITOYEN	PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES	50,00 \$
2011	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE À LA GESTION DES NUISANCES DUES AUX FRÊNES MORTS (3 FRÊNES)	340,00 \$
2012	PITNEY BOWES	CARTOUCHES (3) D'ENCRE POUR LA TIMBREUSE	449,51 \$
2013	HAINAULT - GRAVEL(HUISSIERS DE JUSTICE)	AVIS DE NON-CONFORMITÉ ET DE VISITE DU BÂTIMENT AU 183 PETIT-COTEAU	67,20 \$
2014	ALTO COMMUNICATION	CELLULAIRE COMMUNICATION IPHONE 8 PLUS (CONTRAT 3 ANS)	549,57 \$
2015	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	786,66 \$
2016	COMMISSION SCOLAIRE DES PATIROTES	UTILISATION DES LOCAUX ÉCOLE LUDGER-DUVERNAVY DU 1 ^{ER} JANVIER AU 15 MAI 2019	1 952,74 \$
2019	JAVEL BOIS-FRANCS INC.	CHLORE USINE FILTRATION	1 088,62 \$
2020	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	CONTRAT SERVICE TECHNIQUE USINE FILTRATION MARS/AVRIL/MAI 2019	1 804,25 \$
2021	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	75,00 \$
2022	PIERRE DE LUX	PHOTOS FÊTE NATIONALE	1 148,60 \$
2023	CITOYEN	PROGRAMME RÉNOVATION VIEUX VILLAGE SP 2018-0596 DEMANDE #64	1 000,00 \$
2024	ANDRÉ S. BLAIS	ANALYSE DE DOSSIERS POUR 5 STE-FAMILLE/32 HENRI-LAPIERRE/583 MARIE-VICTORIN	1 012,00 \$
2025	CITOYEN	PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES	50,00 \$
2026	PRUDENT MESURES D'URGENCE & SÉCURITÉ CIVILE INC.	RENCONTRE COMITÉ MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE TENUE LE 5/06/2019 (2 DE 3)	747,34 \$
2027	LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE	JOURNÉE MONTÉRÉGIENNE DU LOISIR CULTUREL LE 22/05/2019 À VARENNES	109,23 \$
2028	BRIGADE CIEC DE VERCHÈRES	NETTOYAGE DU PARC DES PIONNIERS FÊTE NATIONALE	325,00 \$
2029	JAVEL BOIS-FRANCS INC.	CHLORE PISCINE	850,82 \$
2030	SR IMPRIMERIE	PROGRAMMATION FÊTE NATIONALE (2 500 UNITÉS)	500,43 \$
2031	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	RECHARGE CYLINDRES D'AIR, PIÈCES PROTECTION INCENDIE	778,47 \$
2032	JOURNAL DE LA RELÈVE INC.	CHRONIQUES BIMENSUELLES	1 807,41 \$
2033	JEAN-CLAUDE BRUNELLE	FRAIS DÉPLACEMENT MAI 2019	324,38 \$
2034	RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU	ACHAT EAU -COMPTEUR PÉRIODE DE 29/04/2019 AU 31/05/2019 (5 DE 12)	128,10 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #1818 AU #1824
 CHÈQUE #11859
 CHÈQUES #1896 AU #2082
 CHÈQUES #2092 AU #2100

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
2035	PÉPINIÈRE AUCLAIR ST-BRUNO	PIERRE/SABLE/SEMENCE DÉVERSEMENT ÉGOUT AU 735 MARIE-VICTORIN	9 679,64 \$
2036	ANTONIO MOREAU SPORT (1984) LTÉE	VÊTEMENTS VOIRIE	555,44 \$
2037	CENTRE JARDIN VARENNES	FLEURS AMÉNAGEMENT	120,65 \$
2038	LUC FORCIER	CONGRÈS ADMQ À QUÉBEC DU 12 AU 14 JUIN 2019 (HÉBERGEMENT /REPAS/FRAIS DÉPLACEMENT), FRAIS DÉPLACEMENT RÉUNION DG MRC À ST-AMABLE LE 4/06/2019, ET RENCONTRE AUTONOMIK À ST-AMABLE LE 11/06/2019	778,33 \$
2039	MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC	AJUSTEMENT RRQ 2018 (INTÉRÊTS/PÉNALITÉS)	32,35 \$
2041	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	CONTRAT CLASSEMENT ARCHIVES ET SOUPER CAFÉ ASSISES DE L'UMQ LE 10/05/2019	1 494,18 \$
2042	MÉDI-SÉLECT LTÉE	PRODUITS / ÉQUIPEMENTS CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES	154,07 \$
2043	OPTIMA SANTÉ GLOBALE INC.	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS PROTECTION INCENDIE PÉRIODE MAI 2019	38,81 \$
2044	GESTION PARASITAIRE - GPS	TRAITEMENT EXTÉRIEUR CONTRE LES FOURMIS, ARAIGNÉES ET NIDS (2) DE GUÉPES PROTECTION INCENDIE	137,97 \$
2045	RICHARD JOBIN PLOMBERIE	PASSER FICHOIR ET CAMÉRA POUR ENLEVER LES RACINES (STE-FAMILLE)	413,89 \$
2046	COL BLEU	DIVERS VOIRIE	29,87 \$
2048	MARIE-ANNICK LÉGER LOISELLE	PETITE CAISSE BUDGET FONCTIONNEMENT CJ	50,00 \$
2049	CHARLOTTE CHARBONNEAU	PETITE CAISSE BUDGET FONCTIONNEMENT PISCINE	50,00 \$
2050	ALEXANDRA DESLAURIERS	ACHAT DIVERS BUDGET FONCTIONNEMENT CJ	300,00 \$
2051	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	517,43 \$
2052	CITOYEN	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ CARDIO PLEIN AIR	108,00 \$
2053	CITOYEN	PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES	50,00 \$
2054	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	15,00 \$
2055	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME	FORMATION CCU LE 25/05/2019 À TROIS-RIVIÈRES ET GUIDES (PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU QUÉBEC/COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME/LES P.I.I.A./LES DÉROGATIONS MINEURES)	614,41 \$
2056	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	1 654,82 \$
2058	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	596,94 \$
2059	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	765,20 \$
2060	A.G.D. VERCHÈRES EXPRESS INC.	ENTRETIEN D'OMPTEUR (V-36-11) VOIRIE	1 739,70 \$
2061	AQUAM INC.,	CAOUTCHOUC D'ÉCHELLE PISCINE	129,33 \$
2062	ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU ENR.	ENTRETIEN VÉHICULES (3) VOIRIEDOMPTEUR (V-36-11), REMORQUE (V-32-09), F-550 (V-34-11)	344,93 \$
2063	ÉTIENNE BUJOLD	FORMATION À STE-JULE LE 17/06/2019 V.A.C., ACHAT GLACIÈRE/SOCLE FÊTE NATIONALE	204,64 \$
2064	GOLFMARK COMMUNICATIONS INC.	AFFICHE PUBLICITAIRE CLUB DE GOLF DE VERCHÈRES POUR 2019	684,10 \$
2065	GESTION PARASITAIRE - GPS	TRAITEMENT EXTÉRIEUR CONTRE LES FOURMIS, ARAIGNÉES ET GUÉPES USINE ÉPURATION, BIBLIOTHÈQUE, MAIRIE, IMMEUBLE AU 596 MARIE-VICTORIN	1 096,86 \$
2067	CITOYEN	REMBOURSEMENT FORMATION SAUVETEUR NATIONAL	102,50 \$
2068	CITOYEN	REMBOURSEMENT FORMATION MONITEUR SÉCURITÉ AQUATIQUE	90,00 \$
2069	CITOYEN	REMBOURSEMENT FORMATION MONITEUR SÉCURITÉ AQUATIQUE	111,00 \$
2070	LES SERVICES DENIS BEAUREGARD INC.	CARDIO MUSCULATION (POUSSETTE) MAI /JUIN 2019	620,87 \$
2073	275-BOUCHERVILLE -SCP DIST	CHLORINE TABLETS PISCINE	324,74 \$
2074	CENTRE DE FORMATION ÉRIC LANGEVIN INC.	FORMATION SECOURISME EN CAMP DE JOUR LE 15 JUIN 2019	116,00 \$
2075	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	PRODUITS CHIMIQUES (SULFATE FERRIQUE) USINE ÉPURATION	9 587,39 \$
2076	RICARDO RUIZ, PHOTOGRAPHE	PRISE DE PHOTOS PRINTEMPS/ ÉTÉ 2019 (1 DE 2)	1 500,00 \$
2077	S.R.S. CONVERGENCE	CARTOUCHES (3) D'ENCRE POUR IMPRIMANTE HP JL4000 ADMINISTRATION	258,69 \$
2078	CITOYENS (2)	SUBVENTION SPORTS JEUNES	75,00 \$
2079	ÉDITIONS DE L'ISATIS	EXEMPLAIRES (8) MANUEL MADELEINE DE VERCHÈRES	117,18 \$
2081	GROUPE MASKA INC.	ENTRETIEN GÉNÉRATRICE CASERNE DE POMPIER	1 076,38 \$
2082	L.D.G.	COUPE DE GAZON AU 14 ST-ALEXANDRE - FACTURÉ	344,93 \$
2092	BIONEST INC.	ENTRETIEN UV (188 PETIT-COTEAU) - FACTURÉ	284,09 \$
2093	CONSEIL, 7596. VERCHÈRES	SUBVENTION LOCATION IMMEUBLE DU 24/06/2019 SOUPER SPAGHETTI	300,00 \$
2094	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	RENOUVELLEMENT 2019 LE RÉGLEMENT MUNICIPAL	346,50 \$
2095	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	75,00 \$
2096	POMPIER	FRAIS DÉPLACEMENT POUR FORMATION POMPIER #1 À ST-DOMINIQUE ET POUR VISITE DE PRÉVENTION	113,68 \$
2097	POMPIER	FRAIS DÉPLACEMENT POUR VISITE DE PRÉVENTION	29,40 \$
2098	POMPIER	FRAIS DÉPLACEMENT POUR VISITE DE PRÉVENTION	26,46 \$
2099	POMPIER	FRAIS DÉPLACEMENT POUR FORMATION POMPIER #1 À ST-DOMINIQUE	141,12 \$
2100	ENAIRGIE MC INC.	SERVICE SUR UNITÉ MURALE CHALET PASSE-PARTOUT	146,60 \$
		CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MÉNAGER/COMMUNICATIONS)	6 244,02 \$
		SALAIRES	148 580,66 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	44 161,87 \$
		TOTAL:	462 515,61 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #1818 AU #1824
CHÈQUE #11859
CHÈQUES #1896 AU #2082
CHÈQUES #2092 AU #2100

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
RÈGLEMENT 536-2018 ET 537-2018 - INFRASTRUCTURES VIEUX VILLAGES			
2017	A. & J.L. BOURGEOIS LTÉE	PAIEMENT #8	67 252,74 \$
2018	GROUPE DGS - EXPERTS-CONSEILS	SURVEILLANCE MAI 2019	1 913,18 \$

Je, soussigné, Luc Forcier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 30 juin 2019

Luc Forcier,
Secrétaire-trésorier et Directeur général

*** NOTE : PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUE #1966 (1 DE 2)
CHÈQUE #1976 (1 DE 2)

CHÈQUES ANNULÉS

#1978
#1979
#2047
#2057
#2066

CHÈQUE #2078 ET LA SOMME DES CHÈQUES #2078 AU #2079